



Les femmes et leur traitement antiépileptique (Special Concerns About Seizure Medications For Women)

Comment puis-je savoir si les médicaments que je prends sont les plus appropriés pour mes crises ?

Plusieurs facteurs déterminent le choix des médicaments antiépileptiques : les types de crises, les résultats de votre ÉEG, l'efficacité des médicaments à maîtriser vos crises et la manière dont vous tolérez ces médicaments. Certains types d'épilepsie répondent mieux à certains médicaments que d'autres. Les schémas de vos crises peuvent changer, ce qui pourrait nécessiter la modification de votre traitement antiépileptique. Le bon choix d'un médicament dépend essentiellement de la personne à qui il est prescrit. Un antiépileptique qui peut s'avérer très efficace pour quelqu'un peut l'être beaucoup moins pour quelqu'un d'autre. Vous devez collaborer avec votre médecin pour trouver le médicament qui vous donnera les meilleurs résultats.

J'ai lu qu'il existait de nouveaux médicaments. Devrais-je les essayer ?

Cela dépend de la manière dont vos crises sont maîtrisées à l'heure actuelle et de comment vous vous sentez en suivant votre traitement. Si vous voulez que vos crises soient mieux maîtrisées ou si vos médicaments actuels entraînent des effets secondaires déplaisants, discutez avec votre médecin des autres options qui sont disponibles. Il est possible que la solution idéale n'existe pas et que vous ayez à choisir entre quelques effets secondaires et la maîtrise intégrale des crises ou une absence totale d'effets secondaires au prix, malheureusement, de quelques crises. Vous seule, sur l'avis de votre médecin, pouvez décider quelle est la solution qui vous convient le mieux.

Certains nouveaux antiépileptiques semblent maîtriser efficacement les crises, et leurs effets secondaires sont minimes. Si vous n'êtes pas satisfaite du traitement que vous suivez actuellement, il n'y a aucun mal à demander à votre médecin de changer de thérapie. Cependant, tout changement de thérapie peut s'accompagner d'un risque de crises malgré la prise de médicaments et imposera certaines restrictions temporaires à votre style de vie (interdiction de conduire un véhicule automobile, par exemple) jusqu'à ce que les effets du traitement soient clairs. Encore une fois, vous devrez évaluer les avantages et les risques et inconvénients possibles du changement de thérapie avant de prendre votre décision.

On m'a fait prendre trois médicaments différents avant de trouver celui qui maîtrisait mes crises. Pourquoi mon médecin n'a-t-il pas pu me prescrire celui-là en premier ?

Il n'existe pas de solution miracle permettant de savoir quel médicament sera efficace pour une personne donnée. Tout le monde reconnaît qu'il est frustrant de changer plusieurs fois de médicament, mais la décision médicale visant à trouver l'antiépileptique susceptible de maîtriser les crises le plus efficacement possible, avec le moins d'effets secondaires, n'en reste pas moins la meilleure. Restez régulièrement en contact avec votre infirmière ou votre médecin pour vous assurer qu'ils comprennent votre réaction aux médicaments prescrits.

Comment puis-je savoir s'il y a des effets secondaires ?

Très bonne question ! Tous les médicaments entraînent des effets secondaires. Toutefois, dans la plupart des cas, les médicaments, antiépileptiques ou autres, sont bien tolérés. La meilleure manière de constater des effets secondaires éventuels est de voir si vous éprouvez certains symptômes dans les premiers temps de la prise d'un médicament ou à l'occasion d'un changement de dosage. Certains effets secondaires d'une thérapie antiépileptique se manifestent par les symptômes que vous ressentez et qui sont liés au dosage du médicament. Si la dose dépasse ce que vous pouvez tolérer, vous pourriez vous sentir chancelante ou prise de vertiges ou, encore, ressentir des troubles d'estomac. Vous pourriez perdre l'équilibre ou, parfois, voir les choses en double. Les doses auxquelles ces symptômes apparaissent varient, certaines personnes pouvant tolérer des doses nettement plus élevées que d'autres.

En plus des effets secondaires attribuables au dosage, certaines personnes, mais pas toutes, peuvent éprouver des effets secondaires liés au médicament. On parle dans ce cas d'idiosyncrasie ou de réaction idiosyncrasique. Chez certaines personnes, cette réaction à certains antiépileptiques se marquera par un gain de poids totalement indépendant du nombre de calories absorbées. Le valproate (Epival) peut être l'antiépileptique le plus susceptible d'entraîner un tel effet, mais cet effet a été constaté également avec la carbamazépine (Tegretol) et la gabapentine (Neurontin). Le topiramate (Topamax) peut, quant à lui, entraîner une perte de poids.

La phénytoïne (Dilantin) peut avoir des effets secondaires peu désirables d'ordre esthétique, comme une pousse excessive des poils (dont les poils du visage) et une certaine âpreté des traits. Signalons encore une fois que ces effets secondaires n'affectent pas toutes les utilisatrices de ce médicament et qu'ils sont plus susceptibles de se manifester après une utilisation prolongée du produit.

Le phénobarbital et la primidone (Mysoline) semblent occasionner assez fréquemment des changements d'humeur, mais tout antiépileptique peut rendre certaines personnes déprimées ou irritables. Il est évident que des facteurs autres que le traitement antiépileptique -- on peut penser à la maladie ou au stress -- peuvent causer ces symptômes. Fournissez le plus de renseignements possibles à votre médecin pour l'aider à identifier la cause sous-jacente.

Certains effets secondaires dangereux (insuffisance hépatique, troubles sanguins ou autres) ne peuvent être décelés à leur début que par une analyse de sang. C'est une des raisons pour laquelle votre médecin vous prescrira de fréquentes analyses de laboratoire lorsque vous prenez un nouveau médicament. La plupart des effets secondaires graves se manifestent dans les premiers mois de la prise d'un médicament. Ils ne sont pas liés au dosage et ne risquent que très rarement de se manifester plus tard.

Je prends des pilules contraceptives. Peut-il y avoir des interactions avec mes médicaments antiépileptiques ?

Il peut y avoir des interactions complexes entre les hormones contenues dans les pilules contraceptives et certains médicaments antiépileptiques. Certains de ces médicaments accélèrent le métabolisme des hormones contraceptives et les rendent ainsi moins efficaces pour éviter les grossesses. Il est très important que tous les fournisseurs de soins de santé soient au courant des médicaments que vous prenez.

Pour plus de détails à ce sujet, adressez-vous à la *BC Epilepsy Society* et demandez la fiche d'information *L'épilepsie et la contraception*.

J'espère pouvoir avoir un enfant. Mes médicaments antiépileptiques pourraient-ils causer des problèmes ?

C'est une bonne idée de réfléchir à ces questions complexes avant d'être enceinte. Les vitamines contenant un supplément d'acide folique sont un facteur important de réduction du risque de certaines malformations congénitales. Il est essentiel de prendre de l'acide folique avant d'être enceinte. Les crises non maîtrisées peuvent entraîner des risques pour vous et pour l'enfant à naître. Par ailleurs, un traitement prévoyant la prise de plusieurs médicaments à fortes doses augmente le risque statistique de certains types de malformations congénitales. Si la chose est possible, il vaudrait mieux ne prendre qu'un seul médicament au dosage minimal pour maîtriser vos crises.

Il est important de se rappeler que les chances d'avoir un bébé normal et en bonne santé sont excellentes. En fait, elles dépassent les 90 %. Passez en revue dès maintenant les problèmes potentiels avec un neurologue ou un gynécologue : vous pourrez ainsi prendre en toute connaissance de cause les décisions qui conviennent à propos de cet aspect très important de votre vie.

Pour plus de détails à ce sujet, adressez-vous à la *BC Epilepsy Society* et demandez les fiches d'information *L'attente d'un enfant et la santé de la mère* et *La grossesse et le développement embryonnaire*.

Adapté avec l'autorisation de la *Epilepsy Foundation*. Diffusion approuvée en 2009 (sp).

Vous pouvez devenir membre de la *BC Epilepsy Society* pour bénéficier de tous les programmes et services que nous offrons.

900, 8e Avenue Ouest, bureau 2500, Vancouver (C.-B.) V5Z 1E5

Téléphone: (604) 875-6704 Télécopieur: (604) 875-0617 info@bcepilepsy.com www.bcepilepsy.com